

Zeitschrift:	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
Herausgeber:	Société suisse des traditions populaires
Band:	77 (1987)
Artikel:	La légende du passage de Calvin en Vallée d'Aoste (1536)
Autor:	Vietti, Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1005251

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La légende du passage de Calvin en Vallée d'Aoste (1536)

La présence de Calvin à Aoste n'est pas historiquement prouvée. La légende de son passage et de sa fuite est née, probablement, de la réaction des autorités de l'époque contre les Luthériens, qui cherchaient à introduire chez nous le protestantisme, et de la volonté manifestée par les habitants de la Ville d'Aoste de rester fidèles à la religion catholique et au Duc de Savoie.

Quand l'infiltration protestante commença en Vallée d'Aoste, une milice spéciale fut créée pour surveiller tous les accès à la région. Le 7 mars 1536 fut constituée l'«Assemblée des Etats» avec le pouvoir de prendre les décisions les plus rapides, dans ces moments de danger pour le pays. Des processions et des fonctions religieuses furent organisées dans toutes les églises de la Ville. Le moment était considéré comme tragique: tout semblait se conjurer contre la Vallée d'Aoste et favoriser les projets des Luthériens. L'inquiétude était si grande qu'en 1546 l'Evêque Gazin ne voulut même pas quitter Aoste pour participer au Concile de Trente. Tous ces troubles et le fait d'avoir évité que le protestantisme ne s'épanouisse dans notre Vallée, contribuèrent à créer la légende de la fuite de Calvin de la Ville d'Aoste.

Les documents parlent d'une façon générale de «Luthériens» mais la légende est probablement issue d'une chronique anonyme du XVIII^e siècle. De Tillier¹ en s'inspirant de cette chronique raconte le passage du réformateur protestant mais il conclut que le récit se base sur la tradition et non sur des preuves dignes de foi.

La légende traditionnelle dit que Calvin arriva incognito à Aoste sous le nom de Charles d'Espeville (on ne connaît son vrai nom que quelques années plus tard). Il se mit immédiatement en contact avec les quelques adeptes qu'il avait déjà gagnés à sa cause. Il logea d'abord rue Croix de Ville dans une maison qui existe encore et qui conserve son architecture du XVI^e siècle; il occupa une chambre appelée, dès lors, «Chambre de Calvin»; sur un mur on peut encore admirer le portrait de Calvin dans le costume caractéristique. Bientôt Calvin quitta la Ville et se réfugia dans une ferme sur la colline, d'où, par l'intermédiaire d'émissaires, il continua à travailler pour soulever la population. Le 26 février 1536, selon des témoignages historiques, le Bailli Mathieu de Lostan convoqua les Seigneurs, les Châtelains des mandements, les Députés de toutes les Communes et une foule de citoyens dans le verger du couvent de Saint-François. Là le Père Savioz, homme d'une rare éloquence, dans une harangue foudroyante,

¹ Illustré historien valdôtain.

exhorta ses concitoyens à rester fermes dans la religion catholique et dans la soumission au souverain légitime. La foule fut électrisée, la cause gagnée et quand le Bailli proposa une espèce de plébiscite sur les trois questions: «Voulez-vous persévérer dans la religion catholique? Voulez-vous rester soumis à la Maison de Savoie? Voulez-vous donner vos corps et vos biens pour la défense de la patrie?» un seul cri retentit, affirmatif. Séance tenante, le Bailli établit que quiconque contreviendrait à l'un des trois points votés serait passible de la confiscation des biens et de la peine de mort.

La légende de l'expulsion et de la fuite de Calvin commença à s'alimenter et on arriva jusqu'à imaginer l'itinéraire même de la fuite. Le pont que Calvin aurait emprunté pour traverser le Buthier s'appelle encore de nos jours le «Pont de Calvin»; pour la même raison la «Fenêtre Durand», col qui conduit d'Ollomont (Vallée de Valpelline) à la Vallée de Bagne (Valais) est aussi appelé «Col de Calvin».

D'autres nombreuses traditions furent engendrées de cette légende. Une ordonnance du Conseil des Etats qui obligeait de représenter sur toutes les portes le monogramme du Christ et d'ériger un autel en l'honneur de l'Enfant Jésus dans la plupart des églises rurales, fut interprété, par le peuple, comme le remerciement à Dieu pour la fuite de Calvin. D'après la tradition, la procession dite de «l'aurore du jour de Pâques», qui se tenait à l'aube (4 heures) du jour de Pâques dans les grandes rues illuminées avec des flambeaux, aurait été établie en souvenir de la prétendue fuite. On avait coutume, lorsque la procession passait dans la «rue Calvin», de laisser dans l'obscurité la maison qu'aurait habité le réformateur. En réalité la procession paraît plus ancienne, quoiqu'elle ne soit attestée que pour la période postérieure à 1536; elle se tint jusqu'en 1953.

Une autre tradition liée à la légende du passage de Calvin est celle de sonner, dans toutes les églises du Diocèse, l'«Angelus» (qui dans le monde entier est sonné à midi) à onze heures (de nos jours à 11 h. 30) du matin; exception faite pour la paroisse de Verrès: cela pour rappeler que Calvin s'enfuit à 11 heures. Cette légende a des racines profondes dans la tradition valdôtaine et non seulement le peuple a été concerné mais les nobles aussi; dans une salle du château (de la famille Challand avant et Passerin d'Entrèves après) à Châtillon, l'on conserve depuis des temps immémoriaux le portrait de Calvin à côté de celui du Comte René de Challand en souvenir de la guerre que ces deux hommes se seraient faite.

Le monument le plus important qui commémore la prétendue fuite de Calvin, est la croix placée dans la rue Croix de Ville. En 1541 il existait déjà une croix en bois, un peu plus au sud, au croisement des quatre rues principales de la Ville; elle fut remplacée la même année. Elle fut réparée plusieurs fois au cours des siècles, comme le rappelle l'inscription sur l'actuel monument placé en 1841: «Hanc Calvini fuga erexit anno MDXLI, religiosis constantia reparavit anno MDCCXLI, civium pietas renovavit et adornavit anno MDCCCXLI» (Cette croix que la fuite de Calvin érigea en 1541, que la constance religieuse répara en 1741, que la piété des citoyens

renouvela et honora en 1841), la fontaine qui est au bas du monument date de l'an 1862. Les protestants bâtirent un petit temple évangélique presque en face de la Croix dite de Calvin. Selon une autre légende cette croix aurait été placée à l'endroit où le prédicateur réformiste tenta, debout sur une table, de prêcher mais les Aostiens l'en empêchèrent en sonnant les cloches des églises et les sonnailles des vaches. En 1864 le nom de la rue Croix de Ville fut changé en rue Calvin, mais en 1900 on rétablit l'ancien nom. On trouve des traces de la fuite de Calvin même dans la météorologie: le vent froid provenant du nord, donc de la Suisse, qui se lève le matin vers onze heures est appelé, en francoprovençal, *lo Calveun* (Le Calvin).

Riassunto: Il tentativo di introdurre il protestantesimo nella valle d'Aosta, che si scontrò con la volontà manifesta degli abitanti di restare fedeli alla religione cattolica e al duca di Savoia, e i torbidi che l'accompagnarono sono probabilmente all'origine della leggenda del passaggio di Calvino in questa regione, che nessun dato storico conferma.

Alla leggenda sono legati nomi locali (Pont Clavin, Col de Calvin, che segnerebbero la via della sua fuga) e alcune tradizioni: la processione dell'aurora del giorno di Pasqua (probabilmente di più antica istituzione; durò fino al 1953), il suono dell'Angelus alle h. 11 (ora 11.30) del mattino; altri ricordi: la croce sita nella via Croix de Ville (dove la predica di Calvino sarebbe stata impedita dal suono di campane e campanacci) e il nome del vento freddo da nord, *lo Calveun*.

R.Z.